



## COMMUNIQUE

### LE PREAVIS DE GREVE EST TOMBE CHEZ TISSE

#### QU'ATTEND LA DIRECTION ?

Le 25 novembre par un communiqué « LE BILAN SOCIAL EST DEFICITAIRE CHEZ TISSE ! », FO TISSE, appuyé par l'Union Départementale FO 91, annonçait que le syndicat avait déposé une alarme sociale (procédure dans les transports en commun).

Malgré ce délai, la direction n'a pas souhaité saisir l'occasion d'empêcher un mouvement de grève.

Les attentes des salariés sont bien réelles.

Hier, le syndicat FO TISSE a déposé un préavis de grève en rappelant que :

**« Conformément à l'article L 2512-2 du code du travail, le Syndicat FO TISSE vous informe par la présente du dépôt d'un préavis de grève.**

**Durée : illimitée, à partir du 04 janvier 2026 à 23h59**

**Champ géographique : Tous les sites de l'entreprise**

**Personnel concerné : Tous les salariés de l'entreprise**

**... nous vous rappelons que pendant la durée du préavis, nous sommes tenus de continuer à négocier. »**

L'Union Départementale FO de l'Essonne soutient pleinement tous ses militants qui remplissent leur rôle en défendant les intérêts de tous les salariés de TISSE.

- Copie du dépôt de préavis de grève + communiqué de presse du 25 novembre.

#### Contacts FO

- Baha BOUDHAOUIA – Délégué syndical FO TISSE - 06.24.36.19.67
- Christophe LE COMTE - Secrétaire Général de l'UD FO 91 - 06.68.66.25.24

Evry-Courcouronnes, le 04 décembre 2025

